

DECHARGE ROUTE DE LABORDOTTE-ANGLET MAIGNON

Anglet est signataire de l'AGENDA 21

ANGLET Af. LAGOURGUE Mise à jour au 18/05/16

Exposé des faits et action du CADE :

Sur la parcelle CZ 309 classée « N » (= espace naturel à conserver) situé sur la commune d'ANGLET appartenant à monsieur LAGOURGUE, un espace boisé a été détruit en 2008. Ce terrain toujours considéré comme espace naturel a été et continue d'être utilisé comme « plate forme de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes ».

La municipalité d'ANGLET a relevé plusieurs infractions dont celle de destruction d'espace boisée a été classée sans suite par le Parquet de Bayonne. Reste en cours celle relative au stockage de matériaux et à l'édification de construction sans autorisation.

Le CADE a porté plainte de son côté en 2015 et demandé début 2016 à Maître RUFFIE, son avocat, d'intégrer dans la plainte l'utilisation d'un concasseur dont l'énergie dépasse les 40Kw/h sans avoir procédé à la déclaration prévue par les articles L 511-1 et 2 du code de l'environnement et selon les nomenclatures listées par les décrets n° 2010-369 et 2012-1304 ainsi que par l'arrêté du 30/06/97, cette infraction est punie de l'amende prévue pour les contraventions de 5ème classe par l'article R 514-4 du code de l'environnement.

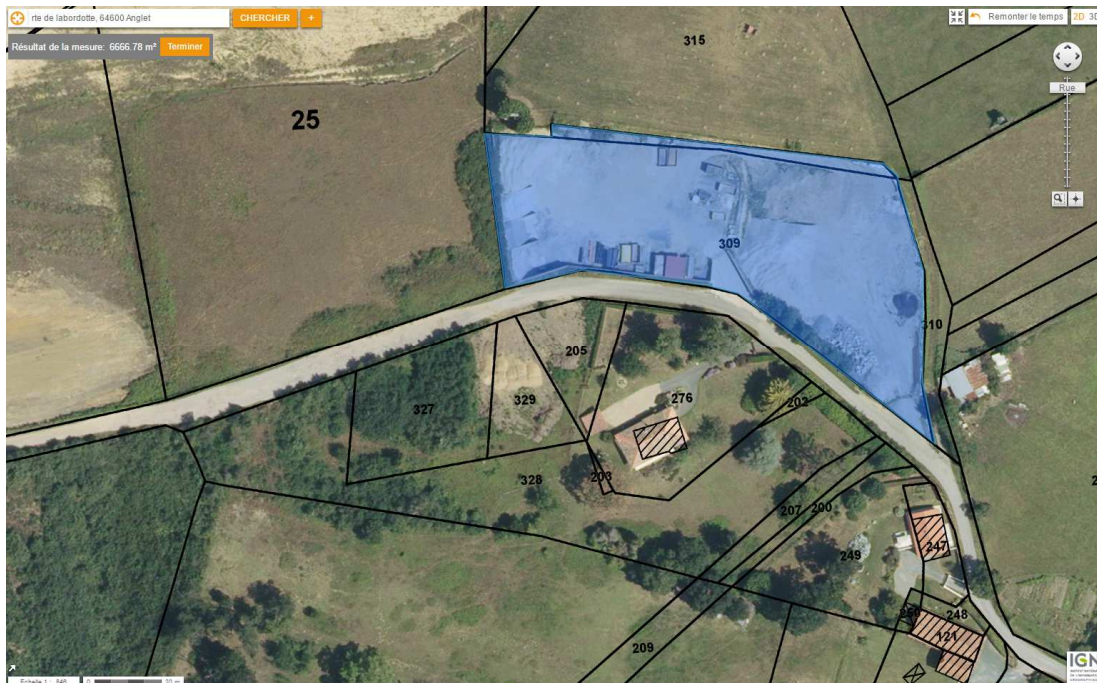
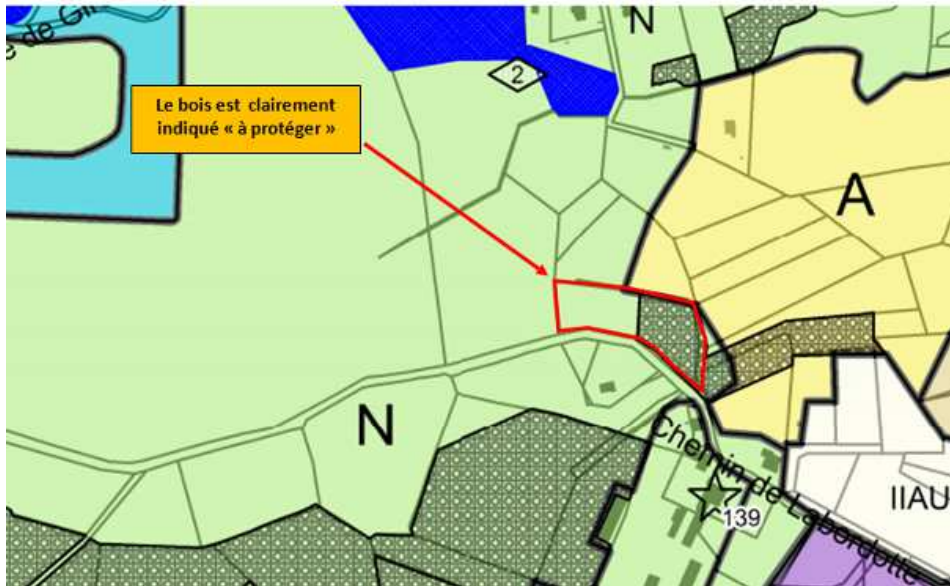
Les procédures judiciaires sont toujours en cours et le CADE a été entendu par le commissariat de Bayonne.

Situation géographique de la parcelle



A gauche, la fin de la piste de l'aéroport Parcelle CZ 309 entouré de rouge qui jouxte le chemin de LABORDOTTE

Situation cadastrale de la parcelle



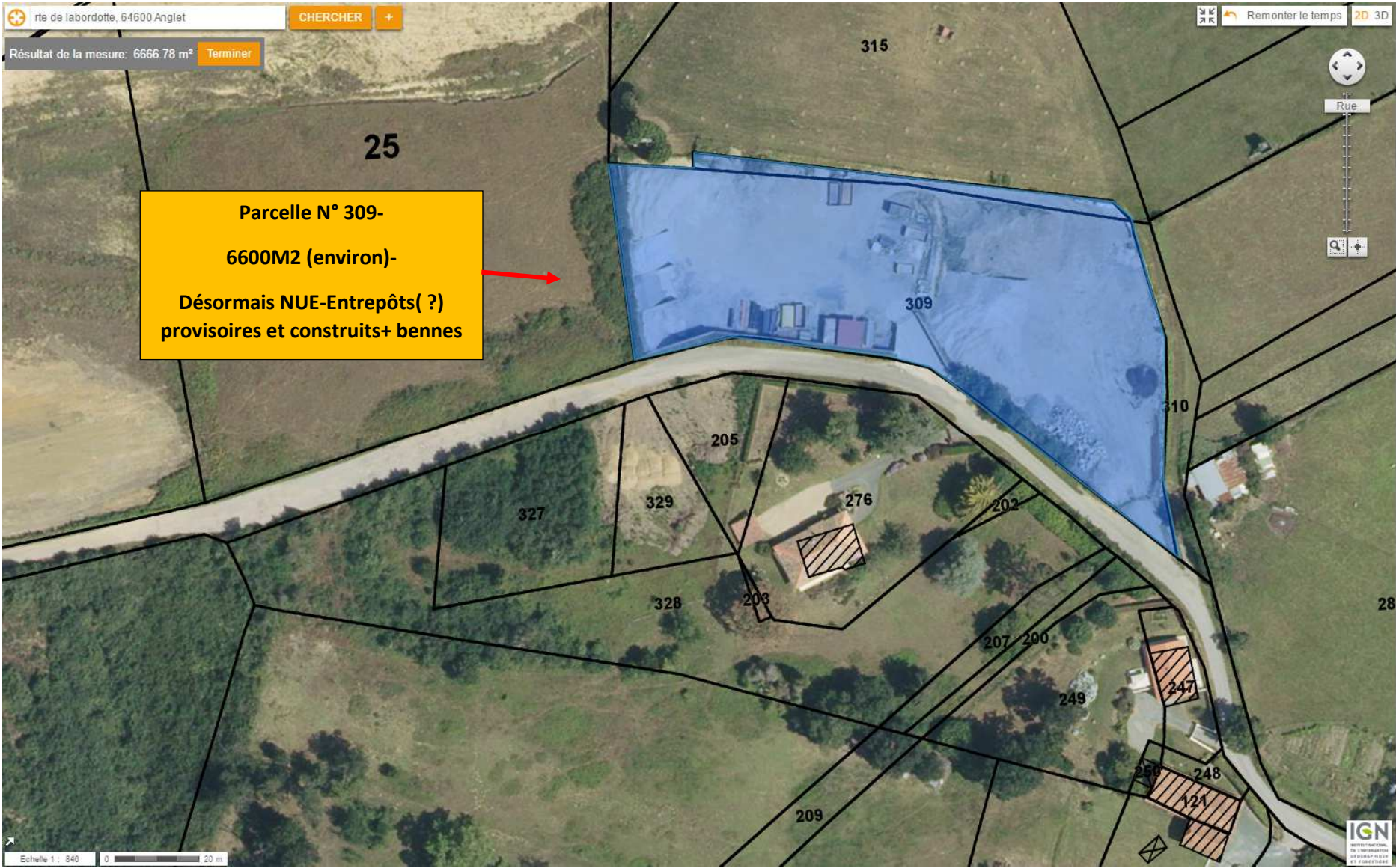


Google Earth 2003



Arbres morts
Passages de véhicules

Google Earth 2006



Parcelle N° 309-
6600M2 (environ)-
Désormais NUE-Entrepôts(?)
provisoires et construits+ bennes

Photos prises avril 2015



Le CADE signale les faits à la DREAL qui répond :

M. Pachon,

A première vue, cela ressemble à une plate-forme de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes.

Vu la superficie de la parcelle CZ309 sur laquelle est implantée la plate-forme (environ 6 000 m²), la superficie des aires de transit (voir photos) me semble inférieure à 5 000 m².

Je n'ai pas vu d'installation de broyage sur le site, mais je pense que des opérations sont réalisées de temps en temps (tas de déblais de démolition bruts et tas de matériaux concassés et criblés apparemment).

Cette activité pourrait être soumise à déclaration au titre des ICPE, à condition que la puissance du broyeur soit supérieure à 40 kW.

Tout cela reste à vérifier.

De toute façon, c'est ma collègue de Pau, Véronique Gazda, qui est en charge de ces installations (au titre des ICPE).

En ce qui concerne le zonage du PLU, la parcelle se situe bien en zone N, la moitié étant une zone boisée classée à protéger, conserver ou créer. La zone N du PLU ne peut pas recevoir ce type d'activité, à mon avis.

Ce dernier point reste cependant à vérifier avec la commune d'Anglet, en charge du respect du PLU en vigueur sur sa commune.

Je transmets votre petit dossier à ma collègue qui je pense fera la même analyse que moi sur cette plate-forme, qui n'est sûrement pas soumise à déclaration au titre des ICPE, mais qui je pense ne peut pas être implantée sur cette parcelle.

Cordialement.

Frédéric DUBERT

Inspecteur des Installations Classées

DREAL Aquitaine - UT 64 - Délégation de Bayonne

"Des compétences pour un territoire durable"


Le concasseur disparaît alors après que nous nous soyons entretenus avec le conseil départemental. Il réapparaît pourtant un an plus tard :

Photos prises début 2016 de cette zone devenue zone d'activité avec le concasseur utilisé sans qu'aucune déclaration n'ait été effectuée



A l'arrière plan, le concasseur FINTEC 1107

Fiche technique du concasseur FINTEC 1107

Chercher 

Categories Marques

1107, Fintec

Type d'installation: KU=paath, RM= sur chenilles, RA= sur roues, CO= conteneur mobile, HL= crochet mobile, HS= concassage hydraulique, BB= concasseur à mâchoires, KB= Concasseur conique, PB= Concasseur à percussion, SB= Concasseur laminaire, KR= Concasseur giratoire

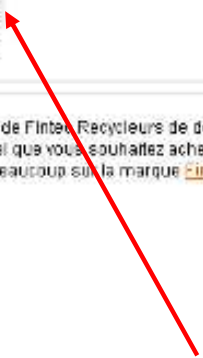
Fintec 1107 - Fiches techniques

Poids total	42,5 t
ouverture de concasseur	1,1X0,7 lxb m
Dimensions des outils (Lxlxh)	14,4x2,8x3,4 m
Type d'installation	RM
Type de concasseur	BB
Traction	D
Puissance motrice	273 kW
Capacité du silo	7 m3

Première année: 2006
Dernière année: 2009

Fintec 1107 - Equipement spécifique

- balance de courroie
- Equipement centralisé de graissage
- Télécommande



Ci-dessous vous trouverez les manuels, fiches techniques et la documentation de Fintec Recycleurs de déchets de construction 1107. Les fiches techniques peuvent vous être utiles pour déterminer les nécessités techniques du matériel que vous souhaitez acheter. Sur le site Macrus, vous pouvez également acheter un(e) Fintec Recycleurs de déchets de construction 1107 ainsi qu'apprendre beaucoup sur la marque [Fintec](#).